

L'écho des rives du Grozon

Avril 2022, n°10



Bulletin Municipal de la commune de Saint Barthélemy Grozon

Edito

Une question que beaucoup se posent : quand aurons-nous la fibre ?

Dès 2007, le Syndicat mixte **Ardèche Drôme Numérique** (Les Départements et la Région) a été créé pour faciliter l'accès au haut débit pour tous. Vers 2015, les Communautés de Communes et d'Agglomération ont rejoint ce syndicat dont vous avez déjà entendu parler : l'**ADN**.

J'ai l'honneur de représenter la Communauté de communes du Pays de Lamastre en tant que *Délégué titulaire* au sein d'ADN, depuis le 12 octobre 2021.

C'est aujourd'hui pour moi l'occasion de faire le point sur l'avancement de ce projet majeur pour nos communes et leurs habitants.



Qui fait quoi ?

- ADN, maître d'ouvrage, conçoit et construit le réseau public de fibre optique via ses prestataires.
- Depuis 2019, le groupement Axione-Bouygues Energies assure la réalisation des travaux de déploiement (de l'arrivée centrale aux domiciles).
- ADTIM FTTH (délégataire d'ADN) assure l'exploitation du réseau. Il commercialise le réseau auprès des opérateurs fournisseurs d'accès internet (FAI) et assure la maintenance du réseau.
- Les fournisseurs d'accès internet proposent leurs services aux particuliers en louant le réseau public ADN. Ils effectuent le raccordement des logements.

A l'automne 2021, Les travaux de câblage de la **fibre optique** venaient de démarrer sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Lamastre, Saint-Basile, Le Crestet et Empurany. Ils impacteront également une cinquantaine de foyers sur la commune de Désaignes et une dizaine de foyers sur les communes de Saint-Barthélemy-Grozon, Saint-Prix et Arlebosc. Au terme du déploiement (6 à 9 mois de travaux), environ 2 500 foyers ou locaux d'activités pourront se raccorder à la **fibre optique**.

Début 2022, commencement des études sur les communes de Labatie-d'Andaure (193 prises), Lafarre (31 prises) et Nozières (3 prises).

Dans le même temps, les travaux sont sur le point de se terminer sur la commune de Gilhoc-sur-Ormèze. L'ouverture commerciale pour les 350 foyers concernés est intervenue au 1er trimestre 2022.

Et pour le reste de la commune ?

Il faut savoir que l'arrivée de la fibre comporte 3 phases

1 : une phase d'études : identification des adresses de chaque logement et des réseaux existants, potentiellement réutilisés pour déployer la fibre, établissement des conventions de passage des parcelles privées (phase la plus longue et la plus compliquée). Durée prévisionnelle : 15 à 18 mois environ. **Le début de cette phase est programmé au deuxième semestre 2022.**

2 : une phase de travaux : déploiement de la fibre (en aérien, enfouissement dans des fourreaux existants, nouvelles tranchées...). Création de locaux techniques. Durée prévisionnelle: 6 à 9 mois

3 : une phase commerciale : mise en œuvre par les opérateurs du réseau, soit 24 à 30 mois à partir du lancement des études, soit environ 3 mois.

En 2020, ADN a pris du retard en raison des contraintes liées à la pandémie. Celui-ci a été rattrapé en 2021.

Il faudra donc attendre encore 2 bonnes années, soit 2024, avant que la grande majorité de la commune puisse profiter de cet équipement.



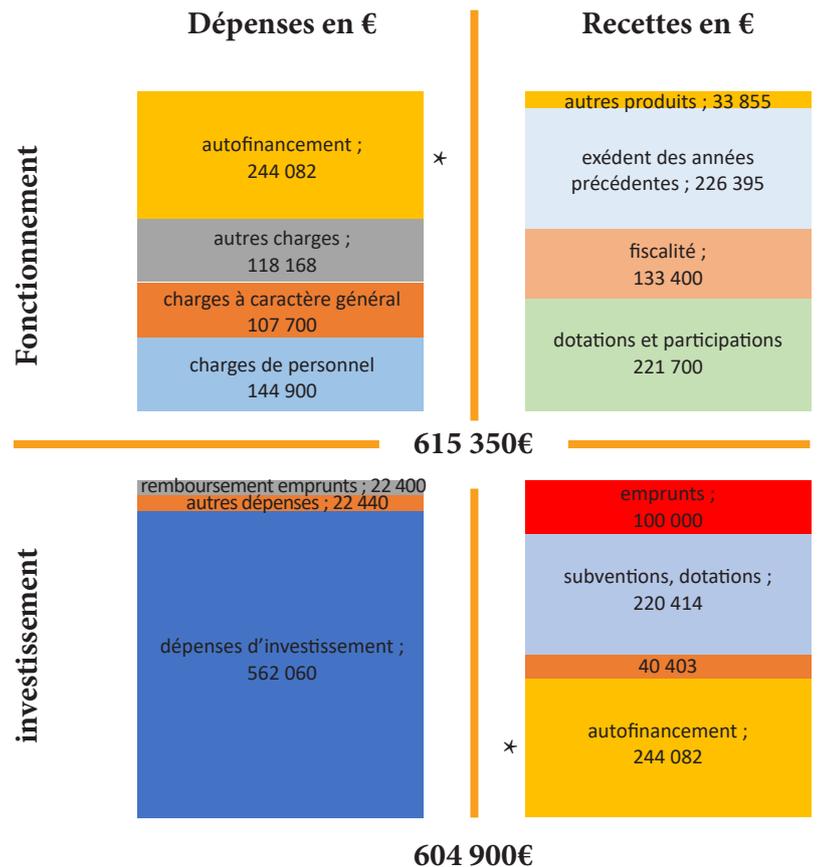
Présentation synthétique du budget communal 2022

Un budget équilibré à hauteur de 1 220 250€

Le budget communal comporte le budget de la Commune proprement dit et le budget annexe de l'eau, qui ont des fonctionnements séparés.

En ce qui concerne le budget la Commune, la très grande attention portée aux dépenses des années précédentes laisse une capacité d'autofinancement importante, de 244 082€, les dépenses habituelles de fonctionnement représentant un budget de 371 000€.

Les différents ratios qui permettent de juger des finances de fonctionnement sont tout à fait positifs. (selon analyse de la Trésorerie générale)



Les investissements que cette bonne gestion permet restent néanmoins très dépendants des subventions espérées. Le budget comporte comme modification importante de la commune, les travaux de réhabilitation de l'ancienne boulangerie de Grozon (100 000€), la réfection du toit de la Mairie-école (170 000€) et l'installation d'un équipement photovoltaïque, la transformation de la véranda du multiservice (25 000€), l'achat et l'aménagement de parkings à Grozon, dont un espace de covoiturage, un prolongement de la desserte électrique (Chisac), l'achat d'un broyeur et de radars pédagogiques, un toit protecteur pour le matériel communal... . Restent des « écritures d'ordre » entre sections, avec l'amortissement de dépenses anciennes.

L'année 2022 devrait permettre de voir enfin la concrétisation de projets à l'étude depuis 2020.

Le budget « eau » sera présenté et analysé dans le prochain Echo des Rives du Grozon

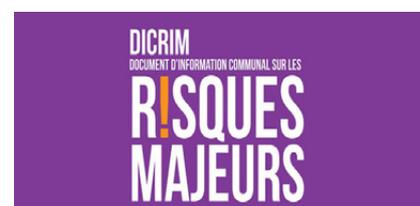
DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs)

La Préfecture nous rappelle que la Mairie doit réaliser un plan communal de sauvegarde assorti d'un document d'information sur les risques majeurs de notre commune (DICRIM), risques naturels et technologiques. Nous devons également fournir un guide méthodologique ainsi qu'un tableau de suivi des étapes de réalisation de ce plan .

Cela concerne les incendies, les inondations, les tremblements de terre, les aléas climatiques, froids ou chauds, les épidémies, les accidents de toute sorte...

Le nôtre n'étant pas assez complet, le C.C.A.S. est en charge de le mettre à jour.

Il sera publié et au service de tous, dès sa réalisation.



En matière d'aménagement, d'amélioration et d'investissement à Grozon

Malgré le mauvais temps, (il faisait froid !) une bonne quarantaine d'habitants ont participé à cette rencontre, dans un mode qu'il nous fut impossible d'organiser régulièrement depuis 2020, covid oblige ! Cette forme d'échange participatif était au programme... la pandémie nous l'a interdit.

La soirée a permis de faire le point sur ce qui a pu avancer (et pour cela, la communication écrite ou numérique a remplacé, depuis 2 ans, les échanges directs souhaités, chacun pouvant cependant réagir) et sur les projets encore à l'état d'ébauche.

De nombreux sujets étaient déjà connus, et n'ont pas donné lieu à discussion : l'amélioration du parking par acquisition de terrain, l'usage de Matras, les études techniques du sol et des fondations de l'ancienne école, avec une partie à démolir, la réhabilitation du réseau d'eau, les travaux d'entretien du Temple, et le rôle culturel que peut jouer cet édifice.

3 thèmes ont donné lieu à des échanges et des propositions intéressantes :

- La réorganisation de la collecte des ordures ménagères : tous les containers seront réunis sur la route de Matras, au-dessus de l'ancienne école.

- L'ouverture d'un magasin de producteurs, avec la nécessité d'assurer un stationnement correct.

- Et en point d'orgue, l'amélioration de la traversée du village par la D533, et sa sécurisation.

Les habitants ont globalement une position plus drastique que les professionnels qui ont fait des propositions : plus de ralentisseurs, plus de rétrécissements, plus de trottoirs.

Ces remarques seront largement reprises pour établir un projet définitif.

Forts des enseignements de cette rencontre d'information/participation, nous organiserons une réunion similaire prochainement sur le village de Saint-Barthélemy.



Réunion publique 1er avril 2022

Des nouvelles de l'ancienne boulangerie

Quel que soit l'avenir de ce local, il est important de le rendre apte à recevoir une activité professionnelle.

L'aménagement ancien ne peut plus correspondre aux normes, que ce soit techniques, de sécurité et de confort.

La démolition des éléments obsolètes a été réalisée, offrant un espace vaste et aménageable en fonction des besoins.

Une activité commerciale recevant du public doit répondre à des normes qui étaient inconnues il y a 50 ans et tout projet devra être pour cela étudié par un architecte dont le choix sera fait d'ici quelques semaines. Le projet se réalisera pour accueillir, nous l'espérons, un « magasin de producteurs », porteur de l'image de notre territoire.



La Grozonnade : Cette Fête des Voisins reprend vie

Après deux années blanches en raison des restrictions sanitaires, l'Association « la Grozonnade » se prépare pour l'édition 2022 qui aura lieu le 3 juillet à partir de 11h30 dans la cour de l'ancienne école de Grozon.

Au menu : jambon au foin cuisiné sur place, tomme en salade et pomme de terre du pays. Des animations surprises ponctueront également la journée.

Les membres de l'association ont distribué les invitations début mars. Les inscriptions seront clôturées le 15 juin.

Les travaux récents (réalisés en interne)

Un escalier attendu depuis longtemps : pour aller plus directement du niveau de la mairie au niveau inférieur (sachant combien l'humain cherche toujours à utiliser la ligne la plus directe entre deux points, ce petit coteau était utilisé par les plus sportifs). Aujourd'hui, la sécurité du piéton est bien améliorée !

Les portes de nos bâtiments culturels étaient en mauvais état : bois anciens, abimés par l'humidité, rongés par les insectes. Les portes du temple de Grozon et de l'église de Saint-Barthélemy ont donc été poncées, mastiquées. La peinture est en cours.

Les stations d'épuration ont été gravillonnées et les roseaux coupés : avec une nouvelle machine, il a été possible de les broyer et d'en faire un compost naturel.



Les travaux prévus à court terme :

Les barrières délimitant les nouveaux parkings à Grozon : rondins et poteaux en bois sont en commande et seront posés dès réception.

La réfection de la véranda du Multiservices : l'ancienne véranda n'étant plus étanche, il était difficile d'utiliser cet espace en temps de pluie. Une nouvelle véranda, prolongeant la seule partie sud du bâtiment, remplacera l'ancienne. La terrasse sera par contre agrandie côté est, face à la Mairie, permettant une utilisation plus confortable des extérieurs. Les travaux devraient être terminés cet été.

Une convention pour un usage régulier de la grande salle de « Matras »

Après une bonne année de réflexion et de discussion, une convention a été préparée, définissant la mise à disposition pour la commune de Saint-Barthélemy-Grozon, de la grande salle de Matras.

La Caisse Centrale des Activités Sociales du Personnel des Industries Electriques et Gazières, propriétaire des lieux, permet donc à la Mairie d'utiliser ce bel espace pour des activités sociales ou culturelles, hors les périodes de colonies de vacances. Il est bien précisé que le lieu est mis à la disposition de la Mairie, qui sera responsable de l'usage des lieux.

La contrepartie demandée consiste à réaliser le petit entretien qui peut s'avérer nécessaire, et surtout, d'assurer l'entretien des espaces en prairie -- un peu moins d'un hectare --. Celui-ci pourrait se faire par l'organisation d'un « éco-pâturage », si un agriculteur est intéressé. Nous sommes à sa recherche. Sinon, il faudra que nous utilisions nos moyens techniques et humains pour assurer cette mission. Peut-être faudra-t-il organiser un « temps citoyen » pour couper l'herbe, avant la prochaine colonie de vacances ? Avec pique-nique sur place, et que cela participe aux moments festifs qui réunissent les habitants. Dans cette hypothèse, nous vous tiendrons au courant.

Nous sommes en tout cas heureux de cette évolution contractuelle qui nous permet l'usage d'une grande salle, dont le besoin est réel, au service du « vivre ensemble » à Saint-Barthélemy-Grozon.

Gymnastique, Pilates (les mercredis), Cinéma (1/mois) et organisation de Jeux et Lotos trouvent place à Matras



Un bel élan de solidarité pour nos voisins ukrainiens :

Le C.C.A.S. de Saint-Barthélemy-Grozon (Centre Communal d'Action Sociale), après l'appel de l'Association des Maires de France, s'est associé à Super U / Lamastre pour collecter des dons à destination de l'Ukraine, en collaboration avec la Protection Civile de l'Ardèche.

Le but de cette opération commune était d'apporter une réponse immédiate à la population ukrainienne en leur fournissant une aide humanitaire d'urgence.

Une 1^{ère} livraison a été faite à la Protection Civile de Valence, d'où un second convoi a pris la route avec à son bord Gilbert et Nans, secouristes à la Protection Civile de l'Ardèche. Vous pouvez encore apporter vos dons à la Protection Civile à Tournon. La liste des besoins est téléchargeable sur leur site ainsi que toutes les informations nécessaires et vous pouvez y faire un don financier : (<https://don.protection-civile.org>)

Nous remercions les généreux donateurs pour cette entraide et comptons sur la fraternité de tous pour que notre village vive dans la bonne entente et le partage.



Voir où mène la bêtise humaine et la vanité de certains ! Faire encore la guerre au 21^{ème} siècle ! Qui aurait cru cela possible ? Cela engendre la détresse, la misère et la peur dans les populations civiles, impactées par la folie du Pouvoir.

Nous en subissons les conséquences par des hausses générales de tous les produits et de l'énergie. Certains seront peut-être dans le dénuement et auront besoin d'assistance. Que cette solidarité perdure aussi dans notre village : il faudra être vigilant à cela.

Réouverture prochaine du « Marché Paysan »

Les beaux jours arrivant, les producteurs locaux vont ré-investir la cour de l'ancienne école pour nous offrir leurs produits bio et locaux.

Le **mercredi 11 mai, de 16h30 à 19h**, ils seront heureux d'accueillir la population barthézonnaise, et ses voisins.



Pour cette seconde année, les 13 producteurs qui travaillent au projet d'un magasin dédié aux « circuits courts » et aux produits naturels, locaux et de qualité, sont plus que jamais dans une démarche active pour arriver à réaliser leur projet. Leur organisation juridique donnera prochainement lieu au dépôt de leurs nouveaux statuts. On peut espérer que la démarche aboutira dans l'année qui vient.

Merci de les soutenir par votre présence bienveillante.

Quelques données démographiques :

DECES 2021	
HILAIRE Marie Paulette	21/08/2021
GRAY Françoise Huguette Suzanne, Marie-Louise	05/09/2021
NAISSANCES 2021	
ROCHEDY Edenne Elina	14/02/2021
COMTE Milo	20/04/2021
JULIEN Gaëtan	08/05/2021
SCHRIJVERS Pia	18/07/2021
VILLENEUVE Loïc	23/08/2021
ROUSSIER Ethan Elie	04/09/2021
VALDENNAIRE Emile Pierre Jean	24/09/2021
MEDARD Alicia Octavia	27/12/2021
FONTANA Lise	30/12/2021
MARIAGES 2021	
RANC Frédéric Jean-Henri	17/04/2021
GUBIEN Marie-Laure Eliette	
EL MONJID Yassine ROCHE	18/09/2021
Alison Stéphanie	

Après deux années d'abandon de cette merveilleuse organisation qui a participé à donner à l'Ardèche son profil « vélo », 2022 va renouer avec cette manifestation devenue tradition, puisqu'elle existe depuis 1992. C'est un honneur de recevoir ces presque 15 000 cyclistes pendant quelques jours en juin.

Saint-Barthélemy-Grozon a été depuis 2018 une étape de l'un des itinéraires, et vous avez été très nombreux à vous mobiliser pour créer un décor original et un accueil chaleureux. L'organisation et le bénévolat nécessaires ont été des temps forts de partage et d'amitié que nous espérons reconduire pour cette nouvelle édition.

Nous avons demandé à Jean-Claude COSTECHAREYRE, le correspondant de l'Ardéchoise pour notre commune, de nous donner les dernières informations.

Quoi de neuf pour l'Ardéchoise? Les cyclistes reviennent-ils ?

Des turbulences se sont manifestées au sein de l'association l'Ardéchoise, lors de cette période de pandémie. Deux Ardéchoises ont été annulées. Le Président, Gérard Mistler, a démissionné. Il y a une nouvelle équipe dirigeante, dont le président est Louis CLOZEL. Et il y a eu l'embauche d'un Directeur, Frédéric GONDRAND.



La 29ème Ardéchoise aura lieu les 15,16,17 et 18 juin 2022. Elle passera dans notre commune **le jeudi 16 juin 2022, le matin**. Cette année, il n'y aura plus de brochure papier, choix écologique et pour faire des économies, elle sera envoyée par mail. A ce jour, il y a environ 5 800 inscrits, dont 1460 passeront à Saint-Barthélemy-Grozon jeudi 16 juin.

Deux nouveautés cette année :

- les vélos à assistance électrique pourront faire l'Ardèche verte, uniquement le mercredi 15 juin
- l'Ardéchoise « Ultra » : plus de 600 km, 11 000 mètres de dénivelé au total

Et en ce qui concerne le thème ? *Chut, c'est toujours secret!*

Où en sont les préparatifs ? *Nous comptons sur l'enthousiasme de nos bénévoles, les souhaitant toujours aussi nombreux qu'auparavant, pour aider dans les préparatifs et le jour même. Ils seront là. Nous n'en doutons pas : lors de la réunion de préparation, nous étions déjà une trentaine. Si d'autres personnes désirent se joindre au groupe de bénévoles, qu'elles contactent Jean-Claude COSTECHAREYRE, ou bien Amusaté é Boujaté, qui prend en charge l'organisation sur place.*

Nous avons déjà bien travaillé en 2020 avant le confinement, nous allons finaliser. Un exemple : le groupe Couture est déjà au travail pour la fabrication des fleurs avec les feuilles couleurs jaune et violet. D'ailleurs cette année, nous mettrons plus de fleurs puisque qu'il n'y aura pas de ballons gonflables, dans un souci environnemental.

Une belle fête en prévision. Vive le vélo

Des dates à retenir ! FÊTE DE LA NATURE les 21 et 22 mai

Après une première expérience en 2021, Amusaté é Boujaté, confortée par la labellisation nationale obtenue et soutenue par la Mairie, le Département de l'Ardèche, la Région, le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, l'Association Y.O.D.A, l'Office de Tourisme du Pays de Lamastre et l'A.S.P.A.S, organise deux jours avec un programme plein de nouveautés. **Venez nombreux vous connecter à la Nature à travers vos 5 sens !**

- **Le 21 mai 2022 de 14h00 à 16h00 : Randonnée commentée : « Ce que doit l'homme au règne végétal »** Départ place de la Mairie. Naissance et évolution du règne végétal, ou comment réduire un peu l'anthropocentrisme. 2h30 de marche calme sur 3 à 4 km avec Bruno (max 20 personnes, réservation recommandée).
- **Du 21 au 22 mai 2022 Jeu de piste Explorama sur la biodiversité locale** (le jeu de piste sera disponible tout au long du weekend en chargeant le QR Code sur votre téléphone).
- **Le 22 mai 2022 : Stands animations Nature, Pique-nique** collectif et partagé, tiré du sac, **Exposition** du Parc Naturel : Bio-trésors des Monts d'Ardèche, la faune, la flore et les paysages des Monts d'Ardèche.
- **10h00 – 12h00 Découvrir le vivant autour de soi et en soi** : Explorer la vie sauvage et les échos de la vie intérieure (présentation Alicia et Sophie). Max 15 pers, réservation recommandée. Prévoir de bonnes chaussures, une tenue adaptée à la saison, un peu d'eau et de quoi écrire.
- **10h30 – 12h00 Mon jardin, plantes aromatiques et médicinales** : Une professionnelle ouvre son jardin aromatique (présentation Isabelle). 15 pers, réservation recommandée.
- **14h00 – 15h00 Sieste sonore** : Une expérience immersive et sonore pour voyageurs immobiles, lecture de haïkus (présentation Ghislaine). 10 pers, réservation recommandée.

L'Interview Culture : Cécile Almy

Pour ce troisième portrait, intéressons nous à l'activité d'une habitante de Saint-Barthélemy-Grozon aux crayons fous : **Cécile Almy**

Mickaël Valet : Cécile, Peux-tu te présenter à nous ?

Cécile Almy : J'habite au centre ville de Grozon, bientôt mariée, 2 superbes filles de 9 et 11 ans et une maison en travaux depuis 14 ans.

MV : D'où es-tu originaire ?

CA : De la Manche, au bord de la mer. Je suis arrivée comme ma vie a continué de se poursuivre : par hasard. Mes parents ont vendu leur maison trop vite, nous nous sommes retrouvés à la rue et sommes venus en vacances à Mantel et ne sommes jamais repartis. Mon premier trimestre d'école en Ardèche à 7 ans a été à Grozon. J'habitais alors à La Madie !

MV : Comment définir ta pratique artistique ?

CA : Selon le thème sur lequel j'ai envie de partir, je cherche les matériaux appropriés. Je pars sur un nouveau délire à chaque fois. Le plus long, c'est de trouver les idées qui évoluent beaucoup durant le processus créatif. Je fais beaucoup de dessin, je griffonne beaucoup. Découpage collage aussi. La peinture parfois.

MV : Dans quel cadre travailles-tu ?

CA : J'ai un atelier à Alboussière et je cumule ce travail avec mon travail de secrétariat à AlbAuto. Ma priorité c'est la communication à travers la création de faire-parts, de cartes de visite et cartes de vœux.

MV : Je crois savoir que tu travailles avec des enfants aussi ?

CA : Entre autres, oui. Sortie des études j'ai dû arrêter dans ce milieu jusqu'au jour où ma prof de dessin d'Alboussière m'a appelée pour la remplacer sur son atelier pour des cours exclusivement adultes à Valence en 2016. C'était un petit contrat de 15 heures par semaine pour lequel j'ai tout lâché pour m'y consacrer. De là j'ai développé mon activité avec les enfants tout en poursuivant avec les adultes dans son atelier. Puis la ville de Valence m'a demandé pour des stages pendant les vacances. Enfin, j'ai créé un atelier sur la commune d'Alboussière. C'est beaucoup plus compliqué que je ne l'avais imaginé de travailler avec les enfants. Il faut réussir à trouver des idées qui conviennent à chacun d'eux car ils sont tous très différents.



MV : Qu'est-ce que t'a apporté de travailler avec les enfants ?

CA : J'aime beaucoup les enfants, c'est très intéressant. Ils ont besoin d'être accompagnés, en veillant à ce que l'envie soit présente chez eux. Quand je sors des nouvelles idées pour les faire-parts je leur propose d'explorer ces techniques. En ce moment on travaille sur la transparence. Je les pousse à aller plus loin. En 10 secondes un dessin peut être déjà terminé, alors je les guide pour faire grandir leur dessin.

MV : En quelques phrases, quel est ton parcours ?

CA : J'ai fait un bac Arts Plastiques au Lycée Camille Vernet à Valence. Ensuite j'ai fait un an à Emile Cohl à Lyon, école de bande dessinée, animation, illustration. J'ai dû arrêter parce que c'était au dessus de mes moyens. Mais j'ai beaucoup aimé. Dessin à temps plein pendant un an !



MV : Passons maintenant à ton actualité, quoi de neuf ?

CA : Je prépare une exposition avec Thibaud Ille et Mickaël Valet au temple de Grozon pour juillet. Nous voyageons d'atelier en atelier mixant les techniques pour arriver à un résultat surprenant. Chacun apporte ses techniques et idées farfelues.

MV : Des projets ou envies particulières au moyen et long terme ?

CA : J'envisage de réduire les cours de dessin pour consacrer plus de temps à mon activité créatrice.

MV : Est-ce que tu t'inscris ou te reconnais dans une famille d'artistes, un mouvement de pensée ?

CA : J'aime beaucoup quand c'est très coloré. Picasso, Dali, Van Gogh... Les carrières lumières aux Baux de Provence projettent chaque année des oeuvres d'un artiste sur les parois rocheuses. Je n'ai jamais vu ce spectacle lumineux, et c'est mon rêve que d'aller me déplacer en immersion dans ces oeuvres.

MV : Une conclusion ?

CA : Nous sommes arrivés du jour au lendemain par hasard, nous verrons comment cela va se poursuivre. Vivement demain pour voir ce que l'Art nous réserve !



Agenda cinéma à Matras

Vendredi 22 avril 20h30 « First Cow » un western en VO, à Matras

Synopsis : au début du XIXe siècle, sur les terres encore sauvages de l'Oregon, Cookie FIGOWITZ, un humble cuisinier, se lie d'amitié avec King-Lu, un immigrant d'origine chinoise. Rêvant tous deux d'une vie meilleure, ils montent un modeste commerce de beignets qui ne tarde pas à faire fureur auprès des pionniers de l'Ouest, en proie au mal du pays. Le succès de leur recette tient à un ingrédient secret : le lait qu'ils tirent clandestinement chaque nuit de la première vache introduite en Amérique, propriété exclusive d'un notable des environs.

Judi 19 mai 20h30 « Animal » à Matras (et les 17 juin et 29 juillet dans la cour de l'école)

Bella et Vipulan ont 16 ans et font partie d'une génération persuadée que son avenir est menacé. Changement climatique, 6ème extinction de masse des espèces... d'ici 50 ans leur monde pourrait devenir inhabitable. Ils ont beau alerter mais rien ne change vraiment. Alors ils décident de remonter à la source du problème : notre relation au monde vivant. Tout au long d'un extraordinaire voyage, ils vont comprendre que nous sommes profondément liés à toutes les autres espèces. Et qu'en les sauvant, nous nous sauverons aussi. L'être humain a cru qu'il pouvait se séparer de la nature, mais il est la nature. Il est, lui aussi, un Animal.

Et pour résumer, l'agenda, à garder et à utiliser sans modération.

Vendredi 22 avril : cinéma à 20h30, L'association **Amusaté é Boujaté** en partenariat avec **Ecranvillage** diffuseront à Matras « **First Cow** » en VO. Un western poétique de Kelly Reichardt.

Dimanche 1 er mai : le **Club L'Eglantier** organise son **vide-greniers** annuel. Les personnes intéressées pourront exposer leurs objets à partir de 8h, sur la place de la Mairie. Elles sont priées de s'inscrire auprès de Germaine Faurie, au 06 25 69 25 46. Un **concours de pétanque** débutera également à 14h

Dimanche 8 mai : les **Anciens Combattants** organiseront la **commémoration de la victoire** des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale, en collaboration avec la mairie et les élèves de l'école de Saint-Barthélemy-Grozon.

Judi 19 mai : **cinéma** à 20h30, L'association **Amusaté é Boujaté** en partenariat avec **Ecranvillage** diffuseront à Matras « **Animal** », de Cyril Dion.

Samedi 21 mai : préparez-vous pour un weekend festif avec le début de la **Fête de la Nature** organisé par Amusaté é Boujaté (voir article avec le détail du programme).

Dimanche 22 mai : suite de la **Fête de la Nature**, 10h à 17h.

Judi 16 Juin : la course cycliste « **l'Ardéchoise** » est de retour dans notre commune ! **Amusaté é Boujaté** prépare ce passage comme il se doit pour l'accueillir festivement.

Samedi 25 juin : Fête sur tout le week-end. Le samedi sera organisé le **feu d'artifice avec bal et buvette** par le **Comité des fêtes**.

Dimanche 26 juin : c'est la **Fête de l'Ecole**, organisée par **l'Amicale Laïque**, qui réunira encore une bonne partie des Barthézonais autour de son célèbre méchoui, agneau et cochon seront encore au rendez-vous, avec buvettes, concours de pétanque, grande tombola, multiples animations, spectacle des enfants et nouveauté cette année, la mise en place au matin d'une randonnée pédestre et cycliste adultes et enfants. Toute inscription à celle-ci comprendra le repas. 6€ pour les enfants et 12€ pour les adultes.

Dimanche 3 juillet : Après deux années blanches en raison des restrictions sanitaires, **l'association La Grozonnade** se prépare pour l'édition 2022 de la **Fête des voisins La Grozonnade** à partir de 11h30 dans la cour de l'ancienne école de Grozon.

Vendredi 15 juillet : Inauguration de **l'exposition estivale** au temple de Grozon à 17h. Pot d'accueil, et surprises en début de soirée. L'exposition sera ouverte 4 jours par semaine du 15 juillet au 15 Août. Cette exposition organisée par la **Mairie** regroupera des artistes de la commune et de ses environs, dans une politique d'ouverture aux artistes amateurs et professionnels.

Dimanche 17 Juillet : **l'ASSBG** organise la tant attendue **Fête du Foot**, et ses fameuses moules frites seront au rendez-vous autour d'un tournoi de foot et concours de pétanque.

Pour avoir les informations régulièrement,
rendez-vous sur le site de la commune :
www.saintbarthelemygrozon.fr

